

# COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL de BAN-DE-LAVELINE

## SEANCE du JEUDI 31 AOUT 2017

- Attribution d'un prix de 25 € aux 15 foyers lavelinois suivants, lauréats des « Maisons Propres et Fleuries 2017 »

Foyer ANCEL Claude	14 Québrux
Foyer COLLIGNON Yves	1, chemin de la Rochière
Foyer GALL Charles	7, rue des Aulnes
Foyer DUMOULIN Jacques	25, rue de la Petite Côte
Foyer GALMICHE Daniel	1, Bréhaoutte
Foyer GAXATTE Michel	30, Algoutte
Foyer GRANDPRÉ Danielle	21, Marimont
Foyer GUITREAU Jean-Charles	20, Québrux
Foyer HUMMEL Michel	18, Québrux
Foyer MARGRAITTE Alain	4, chemin de Bréhimont
Foyer MISTLER Jacques	1, rue du 11 Novembre
Foyer PERRIN Jean-Pierre	48, rue de la La Grand Voye
Foyer PIERRAT Bernard	26, chemin de la Rochière
Foyer VALETTE Claude	43, Velupaire
Foyer VILLAUME Jean Michel	19, rue des AFN

- Révision des tarifs communaux de location de la salle des fêtes et de la prestation broyage de végétaux, à effet du 1<sup>er</sup> septembre 2017
- Décision de baptiser le groupe scolaire « Ecole Simone-VEIL » et la salle de musique du groupe scolaire « Salle Jacky-GAXATTE »
- Avenants au marché de travaux de la salle des fêtes, portant sur les prestations « plâtrerie », « peinture intérieure », « sols », « équipement scénique », « électricité » et « équipement de cuisine »
- Validation d'une modification à effectuer sur le réservoir de Coinchimont afin de ne pas couper l'alimentation en eau potable du hameau de Coinchimont lors du nettoyage annuel du réservoir
- Approbation du projet de réfection du bassin de Coinchimont (rénovation de la charpente et de la maçonnerie)
- Rejet du pacte financier et fiscal proposé par la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges
- Reprise d'une concession cimetièrre suite à renonciation du concessionnaire
- Décision de maintenir l'emploi d'assistante en garderie-cantine à compter d'octobre 2017, soit sous forme d'un contrat aidé (si possible) soit sous forme d'un contrat à durée déterminée de 30h hebdomadaires

Information : Les vignettes de bus scolaires sont disponibles pour les familles inscrites en mairie au 31 juillet 2017

Le 11 septembre 2017

Le Maire,  
Stéphane DEMANGE

